

Le club de plongée menacé par la fermeture de la piscine ?

Plombé par la fermeture pour travaux de la piscine de la Faisanderie, le club de plongée craint pour son avenir après une année sans tubas ni palmes.

2009 - 2010 aura été pour le club de plongée ASSAB de Fontainebleau-Avon une saison sans palmes ni tubas ce qui semble surprenant pour un club de plongée et de hockey subaquatique.

Les assabiens n'ont pu profiter du bassin de la Faisanderie que de septembre à décembre 2009. Seuls trois formations de niveau 1 ont été effectuées. Ces plongeurs ont d'ailleurs pu mettre en pratique leur connaissance lors de la sortie effectuée en janvier dernier dans la fosse de Ném033 à Bruxelles.

A partir de janvier, quelques motivés ont continué de s'entraîner à la piscine de Nanteau sur Lunain avec le club Océans de Nemours et à la piscine de Vernou la Celle sur Seine avec le club AMAC de Champagne-sur-Seine. Mais compte tenu de l'éloignement de ces piscines, la grande majorité des plongeurs a arrêté totalement son activité favorite.

« Avant sa rénovation totale en 2004, l'ASSAB comptait en moyenne une centaine de licenciés, explique le président Philippe Dumercq. Elle restreignait volontairement le nombre d'inscrits afin de maintenir une ambiance conviviale, familiale en son sein et surtout pour dispenser une formation de qualité et en toute sécurité par petits groupes.

La réouverture du stade nautique deux ans après



La fermeture pour travaux de la piscine de la Faisanderie fut un coup dur pour l'association qui a perdu une bonne partie de ses adhérents

n'a jamais permis à l'association de retrouver son régime de croisière et donc son nombre d'adhérents. Toutefois, au cours des deux dernières années, le nombre de licenciés dépassait les 70. Cette année, seules cinquante personnes s'étaient inscrites pour les quelques mois à profiter du Stade Nautique de la Faisanderie ».

Aujourd'hui, et malgré une communication active,

l'ASSAB cherche encore son équilibre.

Récemment, l'ASSAB a reçu un courrier lui indiquant que le coût des badges d'accès à la piscine serait à sa charge dès la prochaine rentrée, soit un coût d'un millier d'euros.

« Depuis sa création, il y a maintenant presque quarante ans, l'association a toujours pu compter sur le soutien des mairies d'Avon et de Fontainebleau, conclut

M. Dumercq. Nous faisons notre maximum pour qu'elle continue à faire découvrir ce fabuleux monde subaquatique à un maximum de personnes et qu'elle puisse retrouver un nombre d'adhérents et surtout d'encadrants suffisant, gage de formations et d'activités de qualité en toute sécurité ».

Renseignements sur le site : www.plongee-77-assab.fr